



Rapport des commissaires en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine Thoroughbred		
Date	27 juin 2025	Heure du départ	13 h 05
Conditions météorologiques	Couvert (Temp. : 25 °C)		
État de la piste	Synthétique EPT(non) Piste intérieure – Turf = Bonne		
Nombre de courses	8		
Retraits	Vétérinaire : 1 Commissaires : 1 Piste :		

Commissaire en chef	Commissaire associé	Commissaire associé
Fenton Platts	Gunnar Lindberg	Scott Ksionzyk

Rapport sur les courses de la journée : (Avant-dernier droit – Accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, examens de film, courses, réclamations, etc.)

Avant-dernier droit :

Vétérinaires de la Commission :

Dr. O. Calvete et Dr. B. Anderson

Examens de film tenus le 26 juin 2025.

Y était présent D. Gomez, représentant de la JBAC.

21 juin – Course 11

Examen de la course dans le dernier droit avec les jockeys du #6 (David Moran), arrivé en 7^e position, du #12 (Sofia Vives), arrivé en 3^e position et du #5 (Sahin

Civac), arrivé en 4^e position.

Un avis de faute a été déposé par le jockey du #5 contre le #12, et un placement s'en est donc suivi.

La vidéo montre une réaction en chaîne dans laquelle la monture de Mme Vives dévie vers l'extérieur après la stimulation de la main gauche, heurtant la monture de M. Moran, qui à son tour pousse alors la monture de M. Civaci vers l'extérieur. Mme Vives s'est vu imposer une suspension de conduite de trois jours pour obstruction.

Les jours seront déterminés ultérieurement.

22 juin – Course 5

Examen de la course immédiatement après le départ.

Enquête des commissaires et avis de faute déposé par le du jockey du #5, (Ryan Munger), arrivé en 5^e position, contre le jockey du #6, (Rafael Hernandez), arrivé en 4^e position, ce qui a entraîné un placement.

La vidéo montre le #6 dévier vers l'intérieur dans la trajectoire du #5, provoquant un accrochage au niveau des talons et un trébuchement de la monture de M. Munger.

M. Hernandez s'est vu imposer une suspension de conduite de trois jours pour obstruction.

Les jours seront déterminés ultérieurement.

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – L'apprentie jockey, Brooke Bays, a été observée en train de frapper sa monture avec son fouet en position levée et de lever la main au-dessus de sa tête dans le dernier droit.

Elle s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200.

Décision #3229358

Rien à signaler pour le reste.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Le #5, “Back River”, a sauté au départ par lui-même et est parti lentement.

Rien à signaler pour le reste de la course.

Course 5 – Piste intérieure – Turf

Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Le #1 a sauté au départ et est parti lentement.

Rien à signaler pour le reste de la course.

Course 8 – Piste intérieure – Turf

Rien à signaler.

Réclamations :

Course 1

Le #1, “Fanny M” (1), pour \$ 7,500, par Harvey Bussey, entraîneur John Simms. Il est en observation, mais a été déclaré apte par le vétérinaire.

Course 2

Le #2, “Happy Quad” (2), pour \$ 15,000, par Bermuda Blue Stables, entraîneur Noel Williams.

Il est en observation, mais a été déclaré apte par le vétérinaire.

Le #5, “Drogon” (2), pour \$ 15,000, par Bruno Schickedanz, entraîneur Devon Gittens.

Il est en observation, mais a été déclaré apte par le vétérinaire.

Course 4

Le #2, “OK Speedy” (1), pour \$ 7,500, par Icon Racing Stables, entraîneur Anthony Adamo.

Il est en observation, mais a été déclaré apte par le vétérinaire.

Course 6

Le #1, "Wet and Wild" (1), pour \$ 7,500, par Louie Capi et Fortunato Galati, entraîneur Louie Capi.

Il est en observation.

Résultat à venir.

Paris : \$ 2,259,169